

IMPORTANT : Veuillez **enregistrer le formulaire sur votre ordinateur** avant de le remplir avec Adobe Reader (version 8.0 ou plus). **Ne pas** remplir le formulaire dans un navigateur Web. **Ne pas** modifier le PDF dans aucune circonstance.

1. PRÉSENTATION DU PROJET

Titre du projet :						
Résumé du projet (150 mots maximum)						
Secteurs ciblés :						
Veuillez cocher le ou les secteurs d'activité ciblés par votre projet : <table> <tr> <td>☐ Culture</td> <td>☐ Environnement</td> </tr> <tr> <td>☐ Transport</td> <td>☐ Éducation et enseignement</td> </tr> <tr> <td>☐ Économie, recherche et innovation</td> <td></td> </tr> </table>	☐ Culture	☐ Environnement	☐ Transport	☐ Éducation et enseignement	☐ Économie, recherche et innovation	
☐ Culture	☐ Environnement					
☐ Transport	☐ Éducation et enseignement					
☐ Économie, recherche et innovation						

2. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Renseignements sur la coordonnatrice ou le coordonnateur québécois

Organisation :	
Nom, prénom :	Titre :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :

Renseignements sur la coordonnatrice ou le coordonnateur flamand

Organisation :	
Nom, prénom :	Titre :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :

Autre partenaire, s'il y a lieu, au Québec

Organisation :	
Nom, prénom :	Titre :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :

Autre partenaire, s'il y a lieu, en Flandre

Organisation :	
Nom, prénom :	Titre :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :

SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE SUBVENTION (pour les projets de plus de 10 000 \$)

Personne répondante pour l'organisation québécoise (la plus haute instance responsable des conventions ou des contrats internationaux)

Nom, prénom :	Titre :
---------------	---------

3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Décrivez le projet (objectifs précis, activités, apport des partenaires, etc.) et expliquez en quoi il est novateur. Indiquez également comment vous comptez gérer les risques potentiels de sécurité associés au projet. (550 mots maximum)

Indiquez les activités qui seront réalisées dans le cadre du projet.

Description des activités et étapes de réalisation	Échéancier

Décrivez les retombées attendues du projet en fonction des activités accomplies (p. ex., retombées scientifiques, économiques ou sociétales et potentiel de récurrence, d'extension ou de réciprocité de la collaboration).
(450 mots maximum)

Indiquez les activités de promotion et de diffusion du projet que vous prévoyez réaliser avant, pendant et après son déroulement (p. ex., publication, publicité, utilisation de logos et d'hyperliens, colloques, conférences, etc.). (200 mots maximum)

Cochez quels aspects des trois orientations de la [Politique internationale du Québec](#) sont concernés par le projet.

ORIENTATION 1 Rendre les Québécoises et les Québécois plus prospères	ORIENTATION 2 Contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire	ORIENTATION 3 Promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec
☐ Mobilité et jeunesse ☐ Relations commerciales – Politique commerciale ☐ Relations commerciales – Internationalisation des entreprises québécoises ☐ Relations commerciales – Investissements étrangers et centres de décision ☐ Prospérité responsable	☐ Lutte contre les changements climatiques, transition énergétique et environnement ☐ Affaires nordiques et arctiques ☐ Solidarité internationale ☐ Droits et libertés de la personne, démocratie et État de droit ☐ Sécurité	☐ Recherche, innovation et développement du savoir ☐ Culture ☐ Langue française

Expliquez en quoi votre projet s'inscrit dans ces orientations. (200 mots maximum)

Indiquez au moins un des [principes québécois de développement durable](#) pris en considération dans le cadre du projet.

Principes à forte connotation environnementale	Principes à forte connotation sociale	Principes à forte connotation économique
La prise en compte de ces principes vise à favoriser le maintien de l'intégrité de l'environnement et à diminuer l'empreinte écologique du projet. Exemples d'applications possibles : consommation responsable (réduire, réutiliser et recycler), gestion des matières résiduelles, efficacité énergétique, diminution des gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'eau, gestion de l'impact environnemental du projet et protection et préservation des composantes du milieu naturel, de la biodiversité et des écosystèmes.	La prise en compte de ces principes vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté, à favoriser l'équité et la solidarité sociale et à promouvoir l'action socialement responsable. Exemples d'applications possibles : participation et implication des membres de la collectivité et des personnes en intégration, prise en compte des besoins particuliers de différentes populations dans la conception et la réalisation du projet, et amélioration de la qualité de vie et du cadre de vie.	La prise en compte de ces principes vise à assurer que les activités de production et de création de richesse respectent les personnes ainsi que la capacité de support des écosystèmes. Exemples d'applications possibles : approvisionnement et achats responsables et locaux, éthique des affaires, création d'emploi, biens et services de qualité qui répondent aux besoins, créativité et innovation, diffusion de savoir-faire, d'expériences et de bonnes pratiques et gestion responsable des ressources humaines, financières et matérielles.
Protection de l'environnement Prévention Précaution Préservation de la biodiversité Respect de la capacité de support des écosystèmes Production et consommation responsables Pollueur-payeur	Santé et qualité de vie Équité et solidarité sociales Participation et engagement Accès au savoir Subsidiarité Partenariat et coopération intergouvernementale Prévention Production et consommation responsables Protection du patrimoine culturel	Efficacité économique Production et consommation responsables Prévention Pollueur-payeur Internalisation des coûts

Expliquez en quoi votre projet répond au(x) principe(s) de développement durable indiqué(s). (200 mots maximum)

Respect de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (pour les projets dans le secteur de la culture seulement).

Le gouvernement du Québec a joué un rôle majeur dans le processus ayant mené à l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le 20 octobre 2005.

La Convention repose sur deux piliers. D'une part, elle reconnaît la double nature, à la fois économique et culturelle, des biens et services culturels et réaffirme le droit des gouvernements d'adopter des politiques et des mesures culturelles sur leur territoire. D'autre part, elle encourage la coopération internationale entre les parties à la Convention.

Cette convention reconnaît également le rôle fondamental joué par la société civile dans la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le gouvernement du Québec souhaite ainsi encourager la participation de la société civile à la mise en œuvre de la Convention.

Indiquez en quoi votre projet contribue à l'un ou à plusieurs des principes suivants de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

☐ **Protection et promotion des expressions culturelles :**

- créer un environnement encourageant les individus et les groupes sociaux à créer, à diffuser et à distribuer leurs propres expressions culturelles et à y avoir accès;
- protéger et préserver les expressions culturelles soumises à un risque d'extinction ou à une menace grave, ou qui nécessitent une sauvegarde urgente.

☐ **Accès équitable :**

- créer les conditions permettant aux cultures de s'épanouir et d'interagir librement de manière à s'enrichir mutuellement.

☐ **Ouverture et équilibre :**

- encourager le dialogue entre les cultures afin d'assurer des échanges culturels plus intenses et équilibrés dans le monde en faveur du respect interculturel et d'une culture de la paix;
- stimuler l'interculturalité afin de développer l'interaction culturelle dans l'esprit de bâtir des passerelles entre les peuples.

☐ **Égale dignité et respect des cultures :**

- promouvoir le respect de la diversité des expressions culturelles et la prise de conscience de sa valeur sur les plans local, national et international.

Développement durable :

- réaffirmer l'importance du lien entre culture et développement pour tous les pays, en particulier les pays en développement, et encourager les actions menées sur les plans national et international pour que soit reconnue la véritable valeur de ce lien.

☐ **Solidarité et coopération internationales :**

- renforcer la coopération et la solidarité internationales dans un esprit de partenariat afin, notamment, d'accroître les capacités des pays en développement de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Expliquez. (200 mots maximum)

4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le soutien financier demandé au ministère des Relations internationales et de la Francophonie doit être conforme aux [dépenses admissibles](#) inscrites dans la page Web de l'appel à projets.

Soutien financier accordé : maximum de 6 000 \$ CA ou 6 250 \$ CA en culture

4.1. Dépenses prises en charge par votre organisation

[illegible]

4.2. Montant demandé au Ministère (2024-2026)

[illegible]

4.3. Autres sources de financement (spécifiez)

Type de dépenses	Source	Montant
TOTAL		

Votre organisation a-t-elle déjà reçu une autre subvention pour un projet réalisé dans le cadre de cette coopération ou d'une autre coopération menée par le Ministère ou un autre ministère ou organisme du gouvernement du Québec? Précisez. (200 mots maximum)

Expliquez en quoi la contribution du Ministère est essentielle à la réalisation du projet. (450 mots maximum)

5. DÉPÔT DU DOSSIER ET CLÔTURE DE L'APPEL À PROJETS

Le présent formulaire doit être accompagné des documents suivants pour le dépôt du dossier de demande de financement :

- la fiche synthèse du projet;
- le curriculum vitæ de la coordonnatrice ou du coordonnateur québécois;
- tout autre document utile.

Le dossier doit être transmis par courriel à l'adresse cooperation-quebec-flandre@mri.gouv.qc.ca au plus tard **le 22 janvier 2024, à 23 h 59**.

Tout dossier soumis après cette date ne sera pas considéré.

Pour toute question relative au dépôt du dossier de demande de financement ou au processus de sélection, communiquez avec : cooperation-quebec-flandre@mri.gouv.qc.ca.